

PLÉLANmag

janvier/ février 2010

N°3



DOSSIER :

Agenda 21/ PLU

Le coup d'envoi est donné!



P.4 Recrutement
d'un agent
municipal



P.12 Kiné-Ouest,
Retrouver un
équilibre

Plélan-le-Grand à votre service

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Jeudi : 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h30

+ le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois de 9h à 11h30
(La mairie sera fermée le samedi 2 janvier 2009)

Tél : 02 99 06 81 41

email : accueil@plelan-le-grand.fr

site internet : www.plelan-le-grand.fr

PERMANENCES en MAIRIE

Pour un rendez-vous avec le maire, un adjoint, le député, la conseillère générale, l'architecte conseil ou l'ADIL, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 06 81 41.

OUVERTURE Médiathèque

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 14h-17h

Vendredi : 16h30 -19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

Tél. 02 99 6180 03

email : mediatheque.plelan@wanadoo.fr

site internet : www.mediatheque-julien-gracq.fr

OUVERTURE Cyber-Base

Mardi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 14h- 17h

Vendredi : 16h30 -18h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Tél. 02 99 6180 03

OUVERTURE Déchetterie

Lundi et jeudi: 8h30/12h & 13h30/18h

Samedi: 8h30/12h30 & 13h30/17h30

CARNET

juin à décembre 2009

Naissances

GAUTIER Maxence
TREGAROT Lola
SIMON Yanis
PARENTHOËN Manon
AVERTY Quentin
BELAIR- FEUILLETTE Kenzo
HOCHET Rose
GUIHARD Tyméo
ARBONA Haley
SCHEFFEL Océane
BARBOT Matéo
OBERLE Ciaran
LUBIN Enoha

BIHAN- -SIKORA Maï-Lynh
NÉDÉLEC- -GUILLOINEAU Léa
NGNIEWA Enzo
POTTIER Timothée
DELOURME--BOUESNARD Raphaël
LEMETAYER Louis
POSTIC Perrine
BAXENDALE James
BRETTEL Alice
MOY Lucas
FROMYTOUX Emma
MARTIN Miya
COLLIN -GARIN Emy

Mariages

Florent FORET et Maryline BARRE
Jean-Marie HAPPE et Vanessa PAYET
Sylvain BAUCHER et Elise TOUANEL
Cédric NIETO et Elodie LECAS
François GUILLAS et Roxane COLSENET
Benoît GAUME et Marguerite BOTELLA
Guillaume BOUGOIN et Nadia FARCY
Michel ANDRE et Catherine MORALES

Décès

Marcelle MORIN née COINT
André MEREL
Clément ROBERT
Florent HEILI
Annick DENIEUL née BEAUDAIRE
Patrice BREGERE
Eugène LARCHER
Eugène FREROU
Anna GUINY née BOUCHET
Julienne BENOIST née GIRAUD
Henri GREGOIRE
Kleber POURRIAU

Théophile MACE
Maria DELABROSSE née COR-
VOISIER
Joséphine BIGOT née JUBAULT
Marie BARIL née LAILLE
Odette DELANEE née ROUX
Jean-Jacques BLANCHET
Marie MEREL née GRIMAUULT
Marie POIRIER née THOMMEROT
Andrée GILLETTE
Pascal CHEVRIER

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.
Directeur de publication Laurent Peyrègne
Directrice adjointe : Marie-Aude Doucet
Charte éditoriale et graphique : Frédéric Chenu
Rédaction : Frédéric Chenu, Jackie Berteaud et Jean-Louis Méloche
Photos : Frédéric Chenu & Jackie Berteaud
Photo de couverture : Damien Roué sous licence CC
Imprimerie : IPO

Contact Mairie de Plélan-le-Grand : 02 99 06 81 41
courriel : communication@plelan-le-grand.fr

Ont participé à la rédaction : Laurent Peyrègne, Thérèse Deputte-Drieux, Marie-Aude Doucet, Murielle Douté-Bouton, Bénédicte Rolland, Jean-Louis Méloche.

Le mot du Maire



En ce début d'année 2010, où l'avenir est particulièrement incertain, nous entendons partout les mêmes inquiétudes, les mêmes interrogations sur notre devenir individuel et collectif. Pour combien de temps encore cette crise ? Personne ne peut le prédire mais il ne fait plus aucun doute que tout un chacun sera touché à court ou moyen terme.

La réforme des collectivités locales bat son plein, avec son lot d'incertitudes et ses coupes budgétaires annoncées. A chaque niveau de décision, on tente de nous expliquer sans arriver à réellement nous convaincre, pourquoi il y aura moins ou plus de tout de subventions d'investissement et de fonctionnement dans différents domaines. Le pessimisme ambiant est de mise...

Il est de notre responsabilité individuelle et collective de nous préparer, autant que possible, à cette tempête annoncée. En tout cas, je peux vous assurer de la cohésion de l'équipe municipale face aux choix stratégiques auxquels elle devra très prochainement faire face. Le Conseil Municipal travaille déjà sur le budget 2010 et nous essaierons d'atténuer dans la mesure du possible les effets de cette crise au niveau local.

C'est aussi une manière de rappeler à chacun d'entre nous qu'une municipalité ne peut pas accéder à toutes les requêtes aussi légitimes soient-elles. Il n'est pas possible à partir d'un simple claquement de doigts, ou d'une pétition de tout avoir... La solidarité de la commune ne doit pas se faire au détriment de la notion d'intérêt général et du bien commun. Notre société vit depuis longtemps dans le "tout et tout de suite", réapprenons ensemble cette vertu fondamentale qu'est la patience.

Une nouvelle année est souvent l'occasion pour chacun et chacune d'entre nous de prendre de bonnes résolutions. J'ai cet optimisme et cette confiance en la capacité que nous avons tous, à nous épauler mutuellement. Je formule ce vœu, pas si utopiste que cela, que chacun vive un peu plus pour le collectif et l'intérêt général de notre commune.

Ainsi, 2010 sera, une année réussie, pour l'ensemble de nos projets communs. A toutes et tous je souhaite une excellente année à venir et je vous invite à nous retrouver le samedi 9 janvier à 18 heures au restaurant municipal pour la cérémonie des vœux.

Laurent Peyrègne

SOMMAIRE



3
Editorial de M. le Maire

4 > 5

Actu de Plélan

Un nouvel agent pour Plélan
Véloroute, partageons la route

6

En direct du Conseil municipal

7 > 9

Dossier PLU/ Agenda 21

10 > 11

La vie du Bourg

L'étable Ronde
L'UCAP renouvelle son bureau

12 > 13

Plélan et vous

Kiné-Ouest
Trackmania

14

Ca va se passer

15

Portrait

Monika Brugger, orfèvre

16

Programme cinéma



Plélan-mag, nouvelle formule

La formule née, il y a un peu plus d'un an, qui comprenait la publication de 9 "Petit Plélanais" et de 2 "Plélan-Mag" dans l'année fusionne pour laisser place à un Plélan-mag qui paraîtra tous les deux mois. Cette nouvelle formule, plus cohérente et plus équilibrée, n'a qu'un seul but : vous apporter la meilleure information possible. Véritable lien entre vous et les élus, ce magazine saura nous l'espérons répondre à vos attentes. Bonne lecture!

Un nouvel agent pour Plélan



Ses missions principales

- Sécurisation des abords des écoles
- Encadrement du marché
- Veiller à la tranquillité & à la propreté publique
- Empêcher les troubles de l'environnement
- Rondes préventives en zone urbaine & rurale
- Concertation & médiation
- Encadrement des cérémonies officielles

En février 2010 un agent de police municipal intégrera la mairie de Plélan-le-Grand. Sa mission, être au service de la commune et de ses habitants, en toute proximité.

En début de mandat, l'équipe municipale a créé une commission "personnel communal" afin d'optimiser le fonctionnement des services municipaux au regard de leur activité croissante et de répondre aux besoins de la population plélanaise.

Le choix s'est rapidement porté sur le recrutement d'un policier municipal. En effet, explique M. le Maire : "Il fallait trouver un poste suffisamment transversal

pour alléger à la fois les services administratifs et les services techniques. Dans ce cadre, le recrutement d'un agent de police constitue une réponse locale à un besoin local."

De fait, il apparaît clairement que ce nouvel agent, dont le recrutement est en cours, ne doit pas être considéré à travers le prisme de la seule "répression". En effet, même s'il est entendu que cet agent sera habilité à dresser des procès verbaux en cas d'infraction, sa mission première demeure celle d'un médiateur et d'un agent de proximité. En un mot, prévenir pour éviter un maximum de sévir.

Opposition à l'éolien, le Maire répond!

"Mis en cause dans la presse concernant la gestion du dossier éolien, je tiens à préciser qu'il s'agit, en l'espèce, d'une affaire concernant des particuliers et une entreprise privée. En aucun cas, la collectivité n'a à s'immiscer dans ce genre de litige. En revanche, il me semble opportun de faire savoir que j'ai reçu personnellement, et ce, à plusieurs reprises, certains des pétitionnaires et que je continuerai à assurer, autant que faire se peut, mon rôle de médiateur dans ce dossier qui se trouve aujourd'hui en Préfecture."

Laurent PEYRÈGNE



Église St Pierre : lancement de la souscription

Mercredi 9 décembre 2009, a eu lieu la signature officielle d'une convention entre la Fondation du Patrimoine, représentée par Albert Guitton, délégué départemental d'Ille-et-Vilaine et la commune de Plélan. Cette signature marque le lancement de la souscription auprès des particuliers et des entreprises qui pourront alors participer financièrement à la restauration de l'église. Des affiches et des dépliants sont désormais présents en mairie et dans vos commerces habituels afin de vous expliquer comment souscrire.

> Bon à savoir : les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Véloroute, partageons la route!

Aménager des pistes cyclables afin d'encourager la pratique familiale du vélo-loisir et promouvoir les déplacements doux, telle est philosophie de ce nouvel itinéraire, baptisé VD6 qui traverse Plélan.



Mis en place par le département d'Ille-et-Vilaine et coordonné par Joël Morand, adjoint à la culture et aux loisirs, cet itinéraire, qui sera balisé prochainement, traversera la commune du lieu dit le Pont-Breton au lieu-dit la Gannerais en passant par le centre ville et Trégu. Le principe est d'associer les petites routes départementales et communales peu fréquentées et la décou-

tes des patrimoines d'intérêt touristique et/ou culturel. Bien entendu, sur cet itinéraire, la route est partagée et non exclusive, les automobilistes comme les cyclistes sont donc invités à circuler dans le plus grand respect des uns des autres. Des panneaux à fond blanc avec liseré et lettrage vert permettront d'identifier ces voies partagées.

Le logo de la commune relooké!



Le logo officiel de la commune avait été créé en 1992. Avec ses couleurs jaune, vert et rouge, il était aisément reconnaissable. Cependant, même une image subit les marques du temps tandis que le message qu'elle véhicule à une époque perd peu à peu de son efficacité. La commune évolue, il faut

incarner ce mouvement. Évolution n'est pas révolution, et le nouveau logotype s'appuie bel et bien sur l'existant : sa forme est similaire mais sa bichromie met l'accent sur le double P de Plélan et de porte. Une déclinaison de gris vient jouer avec un vert acidulé : l'urbain résonne avec la ruralité, le renouveau symbolisé par le vert s'appuie sur l'expérience inspiré par le gris. Enfin, il s'agit bien d'afficher Plélan comme la porte de Brocéliande, une porte ouverte sur l'avenir.

En bref

Cinéma: transfert des compétences

Les futurs cinémas de Plélan et Bréal-sous-Montfort deviennent une compétence intercommunale. C'est à la Communauté de Communes de Brocéliande que reviendra donc la construction et le fonctionnement des équipements sur des terrains mis à disposition par les communes.

Recensement

Entre le 21 janvier et le 20 février 2010, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de Plélan, se rendra à votre domicile. En effet, les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement tous les cinq ans.

La santé dans votre assiette!

Si vous souhaitez partager des expériences, des idées ou des astuces pour que manger reste un plaisir, le Conseil Général d'Ille et Vilaine et la CRAM en partenariat avec le CCAS de Plélan vous invitent à un programme de 5 ateliers autour de l'alimentation. La première réunion d'information aura lieu le mardi 26 janvier 2010 à 14h30 à la salle des fêtes de Plélan. Les ateliers auront lieu tous les mardis du mois de mars 2010 de 14h à 16h. Ces ateliers sont gratuits et les places étant limitées, les inscriptions seront prises lors de la réunion d'information.

Conseil municipal du 5 novembre 2009

Adoption du rapport annuel 2008 sur la qualité de service d'eau potable remis par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt de Paimpont.

Budget principal, emprunt de 400 000 euros pour financer le programme d'investissement 2009. Le Conseil retient la proposition de BNP Paribas ; taux variable indexé sur un taux court terme majoré de 2.22 % avec un plafond de 3.94 % (inférieur à la meilleure proposition taux fixe).



Motion pour la valorisation de l'église St Pierre par laquelle la commune s'engage à valoriser l'édifice en vue de le faire connaître, à réaliser une plaquette de présentation de l'église ou tout autre support, et/ou prévoir des animations ou expositions...

Plan vélo départemental : signature d'une convention avec le Conseil Général (Voir article p. 5)

Transfert de la "compétence cinéma" à la Communauté de Communes de Brocéliande : signature des avenants de transfert des marchés et de mise à disposition gratuite du terrain (Voir "En Bref" p. 5)

Subvention exceptionnelle à l'ADSCR (Voir article p. 13)

Demande de subvention d'investissement à la caisse d'allocations familiales d'Ille & Vilaine pour l'aménagement du local des 3-6 ans au Centre Social. Le coût de l'opération est estimé à 8 200 € H.T. et consiste en l'acquisition de mobilier et à des travaux d'aménagement. L'aide sollicitée est de 2 460 € H.T.

Personnel communal :

Adoption des ratios promus-promouvables.

Modification du tableau des effectifs avec la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe et la suppression d'un poste d'adjoint administratif seconde classe.

Reconduction de la prime de fin d'année 2009 sur la base de 431 € pour un temps complet modulée au prorata du temps de travail, aux agents titulaires et non titulaires de la commune.

Adoption d'une charte pour la promotion de la sécurité et de la santé au travail. La commune s'est en effet inscrite dans une démarche globale de prévention qui passe par une amélioration des conditions de travail des agents communaux.

Conseil municipal du 10 décembre 2009

Le rapport d'activité 2008 de la Communauté de communes de Brocéliande est approuvé par le conseil municipal.

Transfert de la compétence "mise en place et gestion d'un relais parents assistants maternels" à la Communauté de Communes de Brocéliande.

Renouvellement de la convention d'Assistance Technique de l'État pour la Solidarité et l'Aménagement du territoire.

Contrat d'association avec l'école privée pour 2009 par lequel le Conseil Municipal attribue la somme de 132 996.82 € au fonctionnement de l'école publique. La participation par enfant est égale à celle allouée à l'école publique.

Extension et rénovation du restaurant scolaire : avenants de travaux supplémentaires de 5 956.17 € pour des travaux d'étanchéité et de ventilation non prévus initialement (+ Avenant de transfert de marché au profit de la société LG Services).

Signature d'une convention de partenariat avec l'ADSCR pour 2010

Recensement de la population 2010 (Voir "En Bref" p. 5)

Demande de subvention au Conseil Général pour les acquisitions et les animations de la médiathèque au titre de l'exercice 2009.

Soumission à enquête publique de déclassement avant cession de trois chemins ruraux : les "Rues Mauron", "Le Breil du Coq" et le "Perquis"

Renouvellement du contrat de capture et de gestion de fourrière animale avec S.A. Chenil Service.



Continuité de l'Équibreizh sur Plélan-le-Grand, les cavaliers pourront emprunter un itinéraire équestre qui passera sur la commune, mis en place par le Conseil Général et piloté par le Pays Touristique de Brocéliande.

Remboursement des frais engagés par M. le Maire pour sa participation au Congrès des Maires pour déplacements et hébergement à hauteur maximum de 400 euros.

Approbation de la zone de développement éolien sur le territoire de la Communauté de Communes.

GAEC La Ville Neveu à Monterfil - Ouverture d'une enquête publique concernant l'agrandissement d'un élevage porcin.

DOSSIER

Agenda 21/ P.L.U.
Le coup d'envoi est donné!

Revenons sur les thématiques et les questions abordées lors du lancement officiel!



V. Meunier, P. Martin, L. Peyrègne, M. Douté-Bouton

Le 6 novembre dernier, une réunion publique a marqué le lancement de la réflexion conjointe Plan Local d'Urbanisme et démarche Agenda 21.

Près de deux cents personnes sont venues assister à cette réunion publique au titre un peu accrocheur : Quel Plélan pour demain? Accrocheur mais pas racoleur car il s'agissait bien de poser la première pierre de ce vaste projet qui associe pour la première fois en France l'élaboration d'un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) et d'un Agenda 21. Cette soirée était animée par M. le Maire, Laurent Peyrègne en tant que référent principal pour le P.L.U. et Murielle Douté-Bouton adjointe à l'urbanisme et au développement durable, référente Agenda 21, ainsi que par les

cabinets d'architectes et de sociologues qui assisteront les élus et les Plélanais dans la construction du projet.

Un débat public indispensable

Si le P.L.U et l'Agenda 21 sont envisagés conjointement, rappelle M. le Maire, c'est bien parce qu'une réflexion sur l'urbanisme de la commune ne saurait s'abstraire des préoccupations environnementales: celles des déplacements, du grignotage des terres cultivables ou de la gestion de l'eau par exemple. De plus, ces deux démarches nécessitent une concertation préalable avec la population, avec tout le débat public que cela implique.

Un calendrier bouleversé

Suite à cette réunion, les cabinets de recherche vont travailler sur un dia-

“
Nous sommes réunis pour nous poser des questions, mais il nous faudra du temps pour construire ensemble les réponses!”

Laurent Peyrègne

gnostic du territoire afin de déterminer avec un certain nombre de personnes ressources des orientations envisageables pour la commune et qui seront présentées lors d'un forum public. Ce forum, initialement prévu au printemps 2010, sera probablement repoussé à l'automne à cause d'un retard dans la réception des cadastres numérisés : support de travail indispensable, comme on peut l'imaginer, à l'élaboration d'un PLU.

l'Agenda 21 en questions

La suite du dossier est consacrée à une retransmission de la réunion à travers les thématiques de solidarité et d'environnement, mais aussi aux questions qu'elle a pu susciter de la part du public.





L'Agenda 21, retour sur l'essentiel

Le développement durable formalisé par un Agenda 21 n'est pas une nouvelle toquade politico-médiatique mais bien une réponse à un dérèglement écologique et économique. Édouard Bouin, formateur est intervenu lors de la réunion publique pour rappeler les fondamentaux d'un Agenda 21. Retour sur l'essentiel.

ÉDOUARD BOUIN, CONSULTANT & FORMATEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Édouard Bouin collabore avec les cabinets Archipoles et Idéa Recherche pour sensibiliser et former au développement durable. Il interviendra au niveau des agents de la commune, des élus mais aussi dans les écoles publiques et privées de Plélan..

Quelle urgence y a-t-il à mettre en oeuvre une pratique de développement durable?

Le GIEC* tire depuis longtemps la sonnette d'alarme et selon ses chiffres qui parlent sans ambiguïté : nous avons 10 ans pour tenter de renverser la situation. En effet, l'élévation de la température moyenne de la planète, les menaces à la biodiversité associées à un modèle économique qui n'est plus soutenable au regard de l'épuisement des énergies non renouvelables ne nous laissent guère le choix : il faut penser en pessimiste pour agir en optimiste!

Les indicateurs de ce changement climatique sont-ils fiables?

Le GIEC est mandaté par L'ONU pour éclairer la décision politique en matière de lutte contre le changement climatique, difficile donc, de mettre en doute ses conclusions. L'organisme table sur une augmentation de 2 à 6° C sur 100 ans et sur l'ensemble de la planète suivant notre capacité à réduire nos émissions de CO². Les conséquences de ce réchauffement peuvent être catastrophiques pour l'humanité, entraînant des déplacements de population et des difficultés sanitaires croissantes, même des villes comme Lorient ou Quimperlé pourraient être touchées par une montée des eaux. Enfin, il suffit de regarder autour de soi : les températures descendent moins en hiver, 84% des hirondelles ont été décimées en 12 ans, on plante des vignes en Angleterre !

Quelles sont les actions possibles à l'échelle d'une commune?

On peut agir sur l'éclairage public, sur la consommation d'eau et d'électricité des bâtiments communaux ou sur leur facture énergétique. A terme, c'est aussi économiser l'argent du contribuable. Globalement, il faudrait privilégier les circuits courts, la commune de Langoët en est une bonne illustration : les élus associés à la population ont mis en place un restaurant scolaire avec des menus bios, en valorisant un réseau de producteurs locaux mais aussi en menant un travail pédagogique sur l'alimentation avec les enfants. Résultat : on constate beaucoup moins de gaspillage de nourriture et on gagne 0,15 € sur chaque repas.

Peut-on agir à titre individuel ou familial?

Le premier Agenda 21 est certainement familial lorsque chacun décide d'apporter sa contribution à son niveau. On peut éviter de prendre sa voiture pour des trajets courts (27% des déplacements en voiture se font sur des trajets de moins d'un kilomètre !) ou préférer des produits locaux ou de saison. Pour ma part, depuis 3 ans j'utilise les transports en commun malgré un emploi du temps bien chargé mais changer de mode de consommation, c'est aussi accepter un nouveau rapport au temps. Pour la première fois depuis un siècle nous ne sommes pas certains que nos enfants auront une meilleure vie que la notre, il faut dès lors penser un nouveau mode de partage et de répartition des richesses.

*GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Questions du public, retransmission

Faisant suite à la présentation des élus et des représentants des cabinets, le public a pu réagir et poser des questions. Voici ces questions et les réponses apportées.



C'est une question indispensable, notamment sur notre territoire. Il faudra certainement y apporter une réponse globale et c'est aussi la mission première d'un agenda 21 que de s'intéresser à l'humain.

Sur quel type de collectivités les cabinets recrutés sont-ils intervenus? Autrement dit, quelles sont leurs références ?

Les cabinets sont intervenus sur les communes du Finistère et du Morbihan, mais aussi directement auprès de la Région Bretagne ou d'entreprises qui ont réalisé leur Agenda 21. Cependant il s'agit toujours d'actions sur le terrain, une expérience n'est donc pas totalement reconductible, à chaque fois il faut s'imprégner de la culture commune du territoire et de ses habitants.

Le couplage PLU/ Agenda 21 est intéressant mais quel sera la part d'informations fournies par les cabinets d'études pour nourrir la réflexion des habitants ?

Les élus feront tout pour encourager les Plélanais à aller à ces rencontres avec les experts, lors de la phase de sensibilisation et de forum citoyen.

Trop de contraintes tue l'emploi, à trop focaliser sur l'environnement ne risque-t-on pas d'oublier l'importance de vivre au pays (notamment pour le monde agricole) ?

Cette démarche est ouverte à tous les habitants et à tous les acteurs de la vie économique, chacun sera donc invité à s'exprimer librement et à faire des propositions.

Ne faudrait-il pas étendre cette étude PLU/ Agenda 21 au-delà de la commune ? Autrement dit, la commune est-elle la bonne échelle pour instaurer ce vaste chantier de réflexion, comparativement à celle du pays par exemple ?

Il est vrai que Le SCoT possède cette dimension plus large de réflexion et d'action à l'échelle du Pays de Brocéliande, mais la volonté de la commune était de jouer dans un premier temps la carte de la proximité afin de mobiliser au plus près les habitants.

S'il y a beaucoup d'idées comment en fera-t-on la synthèse ?

Des méthodes seront mises en place pour éviter les redites et dessiner les idées directrices. On peut imaginer que certaines idées seront aisées à mettre en oeuvre comme celles relevant des relations entre habitants et d'autres s'inscriront dans le moyen et long terme.

Quel est le coût de ces études et ne peut-on craindre, qu'elles ne soient jamais mises en pratique ?

Le chiffrage a été révélé lors du conseil municipal de juillet 2009. Le coût pour la commune est de 145 000 € TTC dont 40% de subventions. Concernant l'application des projets retenus, ce sera l'objet d'un plan d'action qui définira les objectifs et le calendrier de chaque projet.

Pour la phase de consultation des habitants, ne faut-il pas constituer des ensembles mélangés (métiers, compétences...) pour faire émerger des idées nouvelles ?

Ce sera le cas puisque la transversalité a été le principe retenu par les élus et les cabinets d'études. Il est donc indispensable que le maximum d'habitants se mobilisent.

N'oublie-t-on pas la santé dans ce projet? Quel type de santé pour l'avenir? Prend-t-on en compte le vieillissement de la population ?



Cheese...

Installée depuis 5 ans à Plélan, L'Étable Ronde s'inscrit dans une véritable tradition fromagère

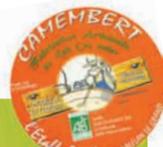
Quand on demande à Catherine Delteil pourquoi elle a baptisé sa fromagerie : "L'Étable ronde", elle répond du tac au tac : "pour faire causer !" N'y voyez là aucune malice, c'est simplement que Catherine aime parler fromage. Productrice de fromage de chèvre pendant 12 ans à Boisgervilly, elle bifurque ensuite vers une maîtrise d'aménagement du territoire pour mieux revenir à ses premières amours et se former comme responsable de fromagerie traditionnelle.

Sa production est composée comme un plateau de fromage, vous y trouvez le "Petit Noé" avec son fondant et sa petite pointe d'acidité, le camembert au lait cru et le "Bricilie" avec sa pâte dense et ses arômes de noisette et la "Brique" qui

a remporté tout dernièrement la médaille d'argent aux Trophées de la gastronomie bretonne. Cette médaille récompense un fromage goûteux, mais aussi des convictions "affinées" au fil des ans : "j'ai voulu jouer la carte de la diversité puisque le lait de vache autorise toutes les déclinaisons fromagères, mais aussi celle du bio en privilégiant la qualité de l'alimentation et le respect de l'environnement." Les amateurs ne s'y trompent pas et viennent chaque dimanche un peu plus nombreux au marché de Plélan visiter l'étal de l'artisan fromager, en attendant peut-être de commander via internet (le site web est en construction). Comme quoi tradition et modernité peuvent faire du bon fromage.

Idée...

Pourquoi pas un camembert au feu de bois? La recette est enfantine. Ôter au camembert son papier de protection, et le remettre dans sa boîte. Nappez sa surface, préalablement quadrillée au couteau, de sirop d'érable. Saupoudrez de thym et de romarin. Laissez-le cuire tel quel au feu de cheminée sur une bonne hauteur de grille. Attendez que le fromage commence à fondre, pour le déguster à la petite cuillère...



> Retrouvez l'Étable Ronde tout les dimanches au marché de Plélan

UCAP*... changement de bureau

ÉMILIE PEYRODES, NOUVELLE
PRÉSIDENTE DE L'UCAP



Le 8 octobre dernier, l'Union des Commerçants et Artisans de Plélan qui compte une trentaine de commerces adhérents renouvelait les membres de son Bureau. Emilie Peyrodes, la nouvelle présidente et Emilie Agrapart, la trésorière (respectivement à gauche et droite de la photo) évoquent leur vision de l'UCAP.

Comment envisagez-vous vos nouvelles fonctions ?

L'idée est de favoriser l'action conjointe des commerçants, toujours plus efficace que les initiatives isolées. Bien sûr, suivant la taille et la nature des commerces, les envies et les propositions peuvent diverger mais au final, l'enjeu est le même pour chacun : mettre en avant le dynamisme commerçant de la commune.

Quels sont les projets en cours ?

On souhaite préserver un juste équilibre entre des actions à teneur plus commerciales et des animations plus proches de la notion de comité des fêtes. Pour le moment, rien n'est encore décidé, mais l'idée d'une grande braderie de printemps fait son chemin.

Quelles sont les retombées pour ce type d'action ?

Cela reste assez difficile à évaluer, cependant si le marché de Plélan est capable à lui seul de drainer une population qui va au-delà des frontières de la commune, les commerces doivent faire aussi des propositions en ce sens : l'image d'un bourg qui se "bouge" est toujours plus attrayante. De plus, le fait de s'unir en association reste le moyen le plus sûr de se faire connaître auprès des clients, mais aussi des autres commerçants.

Composition du bureau : Emilie Peyrodes-Présidente; Emilie Agrapart- trésorière; Patrick Léguet- secrétaire; Isabelle Tanné- vice-présidente; Laurence Lannay- vice-trésorière, Jean-François Garcia- vice-secrétaire.

*U.C.A.P. : Union des Commerçants et Artisans de Plélan

A telle enseigne

M. Minéraux



Tout un univers autour des minéraux, fossiles, pierres fines, bijoux et pierres naturelles.

Martine et Guy, de retour à Plélan, ont ouvert leur magasin 21 rue de la Libération, et offrent un service de création et réparation de bijoux. Le magasin est ouvert tous les jours, sauf le lundi.

Boulangerie



Changement de propriétaire au 53 avenue de la Libération Florence et Michel, originaires de la Mayenne vous attendent pour vous faire partager cette passion de la boulangerie de tradition qui est la leur. Une large gamme de produits variés de qualité attend gourmands et gourmets, chocolats maison, brioche de Noël, etc. Ouverture 7h45 à 20 h00, fermé le lundi.

Coiffure : "À chacun son style"



Coiffeuse à domicile pendant plusieurs années Nathalie a choisi de revenir à Plélan et de reprendre le salon de coiffure situé 2 Place de la République. Avec Lucie, elle vous offre un service en continu de 9h00 à 18h30 du mardi au vendredi, et jusqu'à 16h00 le samedi.

Kiné-Ouest, l'équilibre en douceur

Se relever, se pencher, s'asseoir sont autant de petits gestes simples, qui passé un certain âge demandent parfois un nouvel apprentissage. Tous les mardis depuis deux mois, l'association Kiné-Ouest prodigue ses conseils et sensibilise à la prévention des chutes sous formes d'ateliers ludiques.

“On rit, on s’amuse, on apprend à tenir sur une seule jambe, à rattraper une balle avec la main droite, puis la main gauche, à lever les genoux jusqu’à la poitrine...” À entendre Marie-Thérèse qui vient de terminer sa séance hebdomadaire, l’ambiance semble plutôt décontractée. Et c’est bien là le but recherché, précise Julien Guibert, le kiné de l’association : “ Les exercices permettent de travailler l’équilibre sans s’en rendre compte. Apprendre à ne pas tomber c’est avant tout reprendre confiance en son corps et en ses capacités motrices, cela se fait en douceur, au rythme et selon les limites de chacun.” Il faut dire, que Julien Guibert prend bien soin de son auditoire, disponible et souriant, il offre à Evelyne un massage de pieds, doublement efficace : il stimule la voûte plantaire mais aussi les zygomatiques! En attendant, les autres ne restent pas jambes croisées et réveillent eux-mêmes leur orteils en les frottant vigoureusement sur une dalle tactile. Puis suivront des exercices de groupes avec des ballons et des cerceaux accompagnés d’explications ad hoc pour une meilleure compréhension et un meilleur ressenti de l’équilibre. Et cela fonctionne puisque les chiffres officiels évoquent une diminution de 30% des risques de chutes chez les



personnes qui suivent ce type d’ateliers. Thérèse Deputte-Drieux, adjointe aux affaires sociales, qui a coordonné le projet a tenu à suivre chacune des séances : “Au-delà de l’intérêt évident en terme de prévention des chutes, les participants sont aussi demandeurs de lien social. Nous réfléchissons donc ensemble à la manière dont on pourrait maintenir ce lien de convivialité et pourquoi pas l’entretien des muscles et de la souplesse!”

Téléthon, mobilisation réussie!

A Plélan, on a décidé de se mobiliser pour le Téléthon les 4-5-6 décembre. Les bénévoles ont préparé pendant des semaines les animations qui ont eu lieu malgré la météo : les jeunes étaient particulièrement présents (babyfoot, danse contemporaine avec Koroll et Zéphyr, concert), les P tits Dansous du Gué ont dansé aussi bien que les Grands au Bal Breton. La pêche à la ligne nous a rappelé qu’il ne fallait pas oublier le don du sang. Deux tombolas ont permis de

gagner un joli patchwork et un panier garni. La vente de livres et de peluches, le concours de belote (26 équipes motivées), la pétanque, la rando familiale, le repas suivi d’un bal Cajun (100 participants) en terminant par un tour en calèche et un lancer de ballons sur le vélodrome : les Plélanais étaient au rendez-vous.

Bilan de la participation de Plélan au Téléthon : 2 836 €

MERCI AUX PARTICIPANTS : l’Athlétisme Haute-Bretagne, L’amicale Laïque, l’A.P.L.I, le Club de Brocéliande, les Dansous du Gué, le Don du sang, la Marche, le Patchwork, la Pétanque, l’UCAP, le Perroquet, le Conseil Municipal des Jeunes et les randonneurs....



“Ce fut un beau rendez-vous qui permet d’intéresser les plus jeunes comme les ados. Pourquoi ne pas poursuivre sur notre lancée et organiser une nuit du jeu vidéo à Plélan?” ... Affaire à suivre!

Fanny Peleau
Animatrice multimédia

Quand le moteur fait VROUM!

La municipalité, partenaire de l’ADSCRIP emmène une quarantaine de jeunes pour une escapade ludique au 3^{ème} festival Breton de jeu vidéo.

Avant, il y a eu la phase de qualification à la Cyber-Base. Cela s’est passé à la médiathèque sur 3 après-midi : on s’entraîne sur Trakmania (téléchargeable gratuitement sur le net), un circuit pour bolides customisés où les concurrents se disputent les meilleurs chronos. Le gagnant, en l’occurrence le jeune Fabien Lecuyer remporte le droit de disputer la finale...à Brest. Départ en car le vendredi 30 octobre, une quarantaine de jeunes accompagnés

par Fanny Peleau, l’animatrice de la médiathèque et par une partie du staff de l’ADSCRIP, se sont rendus au parc des Expos, pointe du Finistère. Sur place, l’ambiance est résolument d’jeun’s. 6000 m² dévolus aux jeux vidéo : Wii, DS, PS, X-Box, PC, sont les sésames du langage vernaculaire, à y perdre son latin. Les ados sont comme des poissons dans leur bocal. Certes le cycle de conférences sur l’addiction aux jeux et sur les métiers du jeu vidéo font un peu «plouf», mais on n’est pas venu là pour

ça. On n’est venu pour la gagne! Dommage, notre champion communal rate la marche des qualifs. James Gnovanova s’en tire mieux et se retrouve finaliste de Soccer virtuel (du foot, quoi!). Les plus jeunes préfèrent pousser la chansonnette et suivre le prompteur d’un karaoké sur console, trop jeunes pour avoir la gniac, diraient leurs aînés! La coupe sous le bras c’est finalement le retour sur Plélan, avec tous les potes de compét’ : “c’était trop mortel”, entend t-on. Arrivée 23h. Game over.

Vos coups de coeur à la médiathèque



Vous éprouvez l’envie de partager vos coups de coeur de lectrice ou lecteur? Du genre ouvrage qu’on veut offrir aux proches, à ses amis ! Alors cette annonce, nous l’espérons, peut vous intéresser. A partir de janvier 2010, l’équipe de la médiathèque souhaite constituer un club de lecteurs/lectrices de la médiathèque,

sans contraintes, sans thème préétablis avec seulement l’idée d’une rencontre mensuelle(en début de soirée) pour partager ensemble vos goûts de lecture : Romans, documentaires, bandes dessinées, poésie et même album jeunesse...tout est accepté, livres de ou hors médiathèque. Vos coups de coeurs seront ensuite, sur l’année, mis en va-

leur avec ceux de l’équipe dans l’espace « salon lecture » créé en octobre 2009 à l’entrée de la médiathèque. Alors, on se donne un premier rendez-vous ? Le samedi 16 janvier à 18h avec vos livres offerts à Noël ? Tél. pour information : 02.99.61.80. 03. A bientôt !
Jean-Louis Méloche, bibliothécaire

ça va se passer

Loto

L'association des parents d'élèves du collège L'Herminie organise son loto le samedi 16 janvier 2010 à 20h à la cantine municipale de Plélan. Ouverture des portes à 19h00. Nombreux lots à gagner.
Contact : 06 31 93 70 28 ou 02 99 06 88 90.

Carnaval



Vous voulez vous investir dans la préparation du prochain carnaval, rendez-vous le lundi 18 janvier à 20h30, salle de réunion de la médiathèque.
Contact : Céline Ferrières au 06.11.78.74.83

Galette des rois

Vendredi 15 janvier, l'APEL organise sa galette des rois. Les gâteaux seront réalisés par les enfants de chaque classe.

Fest noz

Fest-noz à Plélan, organisé par Les Dansous du Gué, salle des fêtes le samedi 30 janvier 2010 à 21h. Au programme les groupes : Ar Men Du, Les Traenn Choc & les Coëffes de Beria. Entrée 6,5 euros. Contact : M. Bouton au 02 99 61 87 32

Cuisine du monde

Depuis septembre, on se réunit au Centre Social tous les mardis soirs pour découvrir une nouvelle recette du monde.



Vilma, l'animatrice a déjà fait voyager : la Colombie avec les empanadas, le Sénégal avec le Poulet Mafé, l'Iran avec les boureks (sorte de crêpe fourée réalisée avec de la feuille de brick...)
Le principe c'est la découverte. L'animatrice a à coeur de ne jamais dévoiler les plats qu'elle réalise avant l'atelier.

Déjà, 6 personnes participent régulièrement à l'atelier et une quinzaine commande les délicieux mets, soit pour manger avec le groupe, soit pour manger chez soi.

En janvier, l'atelier reprend tous les 15 jours.

12 janvier : L'Inde ; 26 janvier : La Norvège ; 9 février : Le Salvador ; 10 mars : Le Tibet ; 23 mars : Le Brésil.
10 euros atelier + repas (plat + dessert).
6 euros repas (plat + dessert) à emporter ou à manger sur place. Inscription jusqu'au lundi midi
Tél. 02 99 06 88 90.

Réseau amical

La réunion du Réseau amical d'Échange de l'ADSCRIP aura lieu le 23 janvier de 11h à 12h au Centre Social.
Contact : 02 99 06 88 90

Concert

Le 6 février l'Azylys donnera un concert avec l'Ensemble de la musique militaire de Rennes (R.T.N.O.) à la salle des fêtes de Paimpont.
Renseignements au près de Mme Chotard au 06 18 28 62 72;
Si vous souhaitez découvrir l'Azylys rendez-vous à 15h le samedi après-midi pour les cours et répétitions à la salle rue de Montfort (près du cimetière).

Italie

La médiathèque consacrera le mois de février à des animations sur le thème de l'Italie (dans le cadre de la présentation des pays de la CE). Animations, lectures et contes seront au programme.
Rens. 02 99 61 80 03

Être parents aujourd'hui

Soirée débat animée par Véronique Gendry, Psychologue et organisée par le CCAS de Monterfil et les établissements scolaires : son rôle de parent, une charge, une responsabilité, un bonheur !
Salle La Bétangeais à Monterfil. Entrée libre.
Tél. 02 99 01 80 30

Conte russe

Samedi 13 mars, lecture-spectacle avec l'association "Passage" et S. Putov dans le cadre du Printemps des poètes et de l'année de la Russie. A la médiathèque.

La mission locale vous accueille

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation ou d'un emploi, Brigitte Strullu de la Mission Locale vous accueille sur rendez-vous tous les mercredis de janvier, de 8h30 à 12h30 au Point Accueil Emploi de Plélan-le-Grand.
Contacts au P.A.E.
02 99 06 84 34

Merci



Fabienne Rigou, Présidente de L'APEL remercie tous les bénévoles pour leur participation au marché de Noël. Depuis plusieurs semaines, tous les mardis soirs, parents, papas et mamies ont donné de leur temps pour confectionner des objets dont la vente sera reversée aux profits des enfants sous forme de sorties scolaires ou de matériel pédagogique.

Portrait



Bagues argent & or, façon dé à coudre 1992.
Portrait de l'artiste avec broche argent, or et fer. 2008.

Monika Brugger, orfèvre : Le goût de la belle ouvrage

Quel est le point commun entre un bracelet de pâquerettes, une grappe de cerises que l'on vous accroche, enfant à l'oreille et un dé à coudre? C'est peut-être Monika Brugger. Depuis vingt ans l'artiste d'origine allemande, installée entre Paimpont et Plélan s'interroge sur la parure sous toutes ses formes et à toutes ses époques. Elle n'est cependant pas une bijoutière, elle s'en défend même vertement : "L'idée qu'un bijou puisse être un objet frivole, un accessoire de mode pour les nanas, c'est oublier sa fonction sociale, sa raison d'être". Monika dénonce le conformisme et l'uniformité avec des pièces qui exposent fièrement leur singularité. Ici une fine broche en argent est ajourée comme une

dentelle et là un dé à coudre joue la préciosité en s'affichant comme une bague du plus bel effet. Dans son pays d'origine, les frontières entre l'art et ce qu'on appelle les arts appliqués sont plus ténues qu'en France. Monika Brugger ne comprend pas qu'on puisse cloisonner ainsi la création : «Si je m'applique c'est de l'art appliqué, mais un bijou, comme un tableau ont tout deux la même fonction : séduire.» Et son travail séduit, peut-être parce qu'il n'est pas nécessaire d'être amateur d'art pour apprécier la belle ouvrage.

A l'occasion de la sortie d'un livre sur son travail intitulé "Heimat" la médiathèque de Plélan recevra Monika Brugger le samedi 20 mars à 18h. Des pièces uniques seront également exposées.

Bio express

- 1958 : Naissance en Allemagne
- 1978 : Installation en France
- 1990 : Débute son travail d'orfèvre
- Depuis, Monika Brugger est professeur d'objet-design à l'École d'Art de Limoges
- Son travail est exposé au Musée des arts décoratifs de Paris, FNAC de Paris, Berner Stiftung für Angewandte Kunst à Bern.

Le saviez-vous ?

Le mot bijou viendrait du breton "bizou" pour désigner la bague que l'on remettait en échange d'un bisou!

Ciné à l'Hermine

JANVIER



LE CONCERT

2h00. Film français réalisé par Radu Mihaileanu avec Mélanie Laurent, Aleksei Guskov, Dimitry Nazarov.

Date de sortie: 4 novembre 2009.

Un grand chef d'orchestre de l'URSS, ayant refusé de licencier ses musiciens juifs se retrouve homme de ménage.

Mais 30 ans après, son ancien orchestre étant invité à se produire à Paris, il réunit ses amis écartés de leur poste et veut les faire passer pour le véritable orchestre du Bolchoï....

Mardi 5 janvier à 20h

ARTHUR ET LA VENGEANCE DE MALTAZARD

1h34. Film français réalisé par Luc Besson avec Mylène Farmer, Rohff, Fred Testot. Date de sortie :

2 décembre 2009.

Arthur est au comble de l'excitation : c'est aujourd'hui la fin du dixième cycle de la Lune, et il va enfin pouvoir regagner le monde des Minimoys pour y retrouver Sélénia. Dans le village, tout est prêt pour l'accueillir : un grand banquet a été organisé en son honneur, et la petite princesse a passé sa robe en pétales de rose... C'est sans compter le père d'Arthur, qui choisit précisément ce jour tant attendu pour quitter plus tôt que prévu la maison de sa grand-mère. Au moment du départ, une araignée dépose dans les mains du jeune garçon un grain de riz sur lequel est gravé un message de détresse. Pas de doute, Sélénia est en danger!

Vendredi 8, samedi 9 janvier à 21h .

Dimanche 10 janvier à 16h.

RAPT

2h. Film français réalisé par Lucas Belvaux Avec Yvan Attal, Anne Consigny, André Marcon. Date de sortie : 18 novembre 2009.

Homme d'industrie et de pouvoir, Stanislas Graff est enlevé un matin comme les autres devant son immeuble par un commando de truands. Commence alors un calvaire qui durera plusieurs semaines. Amputé, humilié, nié dans son humanité, il résiste en ne laissant aucune prise à ses ravisseurs. Il accepte tout sans révolte, sans cri, sans plainte, c'est par la dignité qu'il répond à la barbarie. Coupé du monde, ne recevant que des bribes d'informations par ses geôliers, Graff ne comprend pas que personne ne veuille payer la somme qui le délivrerait. Au-dehors, son monde se fissure au fur et à mesure de la révélation de sa personnalité. Tout ce qu'il avait réussi à garder d'intimité, son jardin secret, est révélé à sa famille par l'enquête de police ou celle de la presse. Chacun découvre un homme qui est loin de ressembler à celui qu'il imaginait.

Dimanche 10 & mardi 12 janvier à 20h

LA DANSE, LE BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS

2h. Film français réalisé par Frederick Wiseman Avec Brigitte Lefèvre, Emilie Cozette, Aurélie Dupont et tout l'Opéra de Paris. Date de sortie : 7 octobre 2009.

Frederick Wiseman, pionnier du cinéma documentaire, a installé sa caméra durant douze semaines au coeur de l'Opéra de Paris. Des ateliers de couture aux représentations publiques où brillent les étoiles, ce film nous entraîne dans les coulisses de la prestigieuse institution et nous montre le travail de tous ceux qui donnent corps au quotidien à des spectacles d'exception.

Mardi 19 janvier à 20h

